

PEYRIGNAC

Des inquiétudes sur la réforme scolaire

Lors de la cérémonie des vœux, vendredi 25 janvier, le maire Serge Pedenon a exprimé ses inquiétudes au sujet de la réforme des rythmes scolaires. « La gestion de la plage horaire de 15 h 45 à 16 h 30 par les communes est floue : s'agit-il de développer des activités sportives culturelles ou artistiques ou d'organiser une garderie jusqu'à 16 h 30 pour les enfants ne pouvant pas être récupérés plus tôt par leurs parents ? »

Comme le veut la tradition, le maire a ensuite dressé le bilan de 2012, marquée par l'installation d'un point poste au magasin Vival. Le principal chantier a été la garderie, achevée cet été. Avec la rénovation des bâtiments scolaires et périscolaires, l'agrandissement de l'école et la construction de la cantine les années précédentes, cela représente plus de 450 000 euros de travaux.

Au camping, 30 nouveaux emplacements ont été aménagés (52 000 euros). De leur côté, les exploitants ont chauffé la piscine et aménagé un SPA, hammam et jacuzzi ainsi qu'un chalet d'accueil.

Les trois logements de l'ancienne mairie sont rénovés (42 000 euros) et le site Internet de la commune est opérationnel.

Enfin, 15 permis de construire et 38 certificats d'urbanisme ont été accordés, « ce qui est un signe fort de l'attractivité de la commune ». Ceci expliquant peut-être cela, le maire a rappelé que « depuis vingt ans les



Le maire, Serge Pedenon, se demande s'il s'agit de développer des activités ou d'assurer une garderie. PHOTO DANIELE WILLER

taux des impôts locaux n'ont pas augmenté à Peyrignac, qui se place à l'antépénultième rang des communes du département pour le niveau des taux d'imposition se rapportant à la fiscalité sur les ménages ».

« De petits travaux »

L'année 2013 sera marquée par « une somme de petits travaux » : la restauration du lavoir de La Font Domenge et la réfection de la route de Châtres. Un bureau d'étude va établir le dossier technique d'aménagement de la dernière tranche du bourg, c'est-à-dire la route du Lardin et la place de la Bonnelle (200 000 euros). De plus, la carte communale devrait être finalisée.

À propos de la future intercommunalité regroupant le Terrassonnais, Causses Vézère et le Pays d'Hautefort, Serge Pedenon n'est « pas forcément optimiste, ni pessimiste mais tout simplement réaliste ». Constatant qu'« il faudra trouver un consensus et un fil conducteur en matière de compétences, de gouvernance, de représentativité des communes et de choix de fiscalité entre les positions minimalistes des uns qui se contenteraient bien d'une coquille vide, les solutions plus maximalistes des autres qui tendraient à faire absorber le plus possible à la communauté ». « Comme toujours, la vérité se situe sans doute au milieu », a-t-il conclu

Danièle Willer